

Communiqué

Et nous, on fait quoi pour nos écoles ?

Depuis plusieurs années, la municipalité réfléchit à l'avenir de ses écoles et de leurs bâtiments.

Face au vieillissement des bâtiments, aux enjeux de sécurité, au coût énergétique, au changement climatique et à l'évolution des besoins des enfants, les élus ont engagé, depuis la fin du mandat précédent, une réflexion sur le futur des écoles communales : **comment garantir, pour les prochaines années, des écoles de qualité, sûres, fonctionnelles et pérennes ?**

Une réflexion guidée par une exigence de qualité et de durabilité

Rénover les écoles ou construire un nouvel équipement représente un choix qui engage la commune pour plusieurs années. La municipalité a travaillé avec différents experts et professionnels pour établir un état des lieux précis des bâtiments existants, identifier les possibilités d'évolution, et étudier tous les scénarios envisageables. Cette démarche exigeante suppose une vision globale du patrimoine scolaire.

Pour en parler une réunion publique sur l'avenir des écoles du Breuil est proposée :

Le 09 décembre à 18h30 à la Salle de Montvaltin.

Cette rencontre sera l'occasion de présenter les étapes du processus et de répondre aux questions des habitants sur les projets envisagés.

Une volonté d'intégrer les bâtiments scolaires dans leur environnement

L'avenir d'une école ne se résume pas à ses murs. Les études menées ont porté également sur la sécurité et l'accessibilité des écoles. Il importe en effet, dans le contexte actuel, de faire évoluer les aménagements pour améliorer le partage de l'espace public, fluidifier les circulations et renforcer la sécurité de tous les usagers des écoles.

Dans ce cadre, à la suite des analyses de situation réalisées récemment par la Police Nationale, des travaux indispensables de sécurisation de l'école des Prés Calards seront engagés **durant les vacances d'automne 2026.**

Il s'agira d'implanter une enceinte **qui viendra se substituer au square des acrobates qu'il ne sera pas possible de conserver en l'état.** Dans l'immédiat, ces travaux permettront de réduire la vulnérabilité des locaux aux perturbations des cours et aux éventuelles intrusions.

Un engagement de préserver un cadre de vie privilégié.

La place accordée aux espaces de jeux et de rencontre dans la commune reste essentielle. C'est pourquoi la Municipalité investit, et continuera d'investir, pour l'amélioration de ces espaces et de ces lieux de vie accessibles aux familles.

Le parc du Morambeau en constitue un exemple concret. La commune, notamment avec le budget participatif, a consacré des moyens à l'aménagement et à l'amélioration du parc et de son aire de jeux. Ces investissements répondent à une volonté de proposer des espaces publics de qualité, adaptés aux habitants et offrant aux enfants des lieux pour jouer et se retrouver.